

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
 - Considérant que les services techniques de Forges-les-Eaux, procèdent au nettoyage du parking de l'espace de Forges à Forges-les-Eaux le jeudi 17 novembre 2022 de 8H00 à 12H00.
 - Considérant la nécessité de réglementer le passage afin de préserver la sécurité.

N°2022-211

Objet:

Nettoyage parking espace de Forges

Le jeudi 17 novembre 2022

De 8H00 à 12H00

ARRETE:

Article I:

Le nettoyage du parking de l'espace de Forges est prévu le jeudi 17 novembre 2022 du 8H00 à 12H00.

Article II:

Le stationnement sera totalement interdit aux piétons, vélos, vélomoteurs, motos et quads le jeudi 17 novembre 2022 de 8H00 à 12H00.

Article III:

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

Les services techniques prendront toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

Article IV:

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

> Pour extrait conforme, Forges-Les-Eaux, le 16 novembre 2022

Publié électroniquement , u le ribe ûnhemet de

Fages les - Dans, le: 17 MNV. 2022

